



Année Scolaire 2024 - 2025

Ce programme d'éducation a pour objectif de former les jeunes générations à exercer leur regard critique sur l'information en images, photographique vidéo ou cinématographique, dans les films, la télévision ou par internet via les réseaux sociaux.

Parce que l'image semble toujours être vraie, même quand elle ne l'est pas, le dispositif est donc conçu pour amener les élèves à une vraie réflexion sur le sens de l'image par une réalisation concrète.

UN CONSTAT : **les élèves passent de plus en plus de temps devant des écrans**

L'usage des écrans est majeur dans les jeunes générations et s'est encore accentué avec le bouleversement sanitaire qui s'est installé en 2020. Or ces images sont souvent porteuses d'informations erronées, mensongères, violentes etc. Par leur efficacité, elles conditionnent les jeunes et limitent leur esprit critique...

OBJECTIF : **apprendre aux élèves à maîtriser les images des écrans**

Développer leur esprit critique afin de devenir de véritables spectateurs actifs qui agissent sur les réseaux dans le respect des lois : Donner des outils aux élèves afin qu'ils soient en capacité de décrypter les images qui leur parviennent via leur smartphone ; Comprendre le langage cinématographique en réalisant un court-métrage de création.

FINALITÉ : **5 classes sélectionnées pour produire un court-métrage à partir d'un SMARTPHONE.**

Classes concernées par le dispositif :

Ce dispositif pédagogique est adressé aux établissements scolaires de Lyon et , essentiellement aux établissements scolaires de zones d'éducation prioritaire, aux établissements ruraux et établissements agricoles pour les classes de 4e, 3e, 2nde et 1ère.

Déroulé des interventions

26 h annuelles + 2 h Restitution à l'Institut Lumière

Ø Entre OCTOBRE et DÉCEMBRE 2024 : INITIATION À L'IMAGE (6H)

- NOUVELLE CONFÉRENCE SUR INTERNET : FONCTIONNEMENTS, PIÈGES ET QUESTIONS JURIDIQUES (2H)

En partant d'exemples concrets, la conférence jouera sur l'interactivité avec les élèves pour faire un état des lieux des usages des réseaux sociaux, des sites internet et des questions de droit (droit d'auteur, droit à l'image, IA et fake news).

- INITIATION RÉALISATION (4h)

Un intervenant professionnel viendra dans la classe pour initier les élèves aux principes de base de réalisation d'un film :

- Langage cinématographique (images, sons, montage)
- Exercice de tournage avec smartphone

Ø ENTRE JANVIER ET MAI 2025 : CRÉATION DU COURT MÉTRAGE (20H)

- Écriture de scénario : film de fiction de 5 minutes maximum à partir des expériences des élèves face à internet, aux images et notamment aux deep fake créée par l'IA.
- Découpage technique et repérage
- Tournage (il peut se passer en dehors des heures scolaires : mercredi après-midi, samedi, vacances)

Le montage du film se fera en dehors du temps scolaire par un professionnel.

Ø JUIN 2025 : RESTITUTION (2H)

Les films finis seront présentés:

- Sur une page dédiée du site de l'Institut Lumière (ils pourront aussi être mis sur le site de chaque établissement scolaire et partenaire du dispositif)
- Lors d'une restitution commune dans la salle du Hangar de l'Institut Lumière en journée, en présence de toutes les classes sélectionnées, des partenaires et autres personnes impliquées

TARIF : 1450 € par établissement

Guichets possibles de financement :

- pass culture
- aap rectorat
- aap EMI metropole
- aap EMI region
- Lycées agricoles : Ministère de l'Agriculture

Partenaires

